

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DÉCISION DE TRANSFORMATION DE L'EURL EN SASU

AACOACHING SAP

EURL au capital de 1 €

Siège social : 62 rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris

RCS Paris n° 932 214 711

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 avril 2025 à Paris,

Moi, Aurélien ADDAD, associé unique de la société AACOACHING SAP,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 932 214 711,

ai pris la décision suivante :

Article 1 — Transformation de la société

Je décide la transformation de la société AACOACHING SAP, actuellement constituée sous la forme d'une EURL (SARL à associé unique), en une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), à compter du 30 avril 2025.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce.

Article 2 — Adoption des statuts

Je décide d'adopter les statuts de la SASU AACOACHING SAP, en remplacement intégral des statuts antérieurs.

Les statuts ont été signés en date du 30 avril 2025.

Article 3 — Nomination du président

Je me nomme moi-même, Aurélien ADDAD, né le 16 octobre 1999 à Paris,
et demeurant au 62, rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris,
en qualité de président de la SASU AACOACHING SAP,
à compter du 30 avril 2025 et pour une durée illimitée.

Article 4 — Commissaire à la transformation

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-1 du Code de commerce,
la société ne dépassant aucun des seuils fixés (CA, bilan, salariés),
il n'y a pas lieu de désigner un commissaire à la transformation.

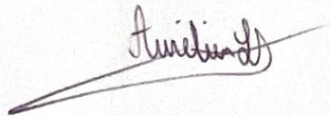
Article 5 — Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes à l'effet d'accomplir les
formalités légales requises.

Fait à Paris, le 30 avril 2025

L'associé unique

Aurélien ADDAD

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Aurélien ADDAD', is written over a horizontal line.